



## Règlement du Tirage au sort d'Opodo : CAMPAGNE TRAVEL PICS INSTAGRAM

- Société organisatrice L'organisateur de la promotion « Photos de Voyage » (la « Promotion ») est Opodo Limited, dont le numéro d'entreprise est le 4051797 et dont le siège social est situé à Waterfront, Hammersmith Embankment, Chancellors Road, London W6 9RU (« Opodo »).
- 2. Promotion Photos de Voyage La promotion Instagram sera ouverte du 19 octobre 2016 à 16h00 GMT au 6 novembre 2016 à 23h59 GMT (la « Période de Promotion »). Aucune responsabilité ne peut être retenue pour les participations qui ne sont pas remises à Opodo, quelle qu'en soit la raison. Les participants à la Promotion pourront participer à un tirage au sort gratuit (« Tirage au sort ») conformément aux dispositions du présent règlement.
- 3. Gagnant du Tirage au sort le gagnant du Tirage au sort sera sélectionné par un jury avant le 11 novembre 2016. Les méthodes d'Opodo pour sélectionner les gagnants du prix et toutes les décisions concernant la sélection des gagnants seront définitives. Les critères de sélection, l'âge et les revendications de prix de tous les gagnants sont susceptibles d'être vérifiés.
  - Le gagnant sera informé par un message privé Instagram le 11 novembre 2016, sur le compte Instagram avec lequel il a participé à la Promotion. En réponse à ce message, il devra communiquer à Opodo ses nom, prénom, email valide, date de naissance et numéro de passeport. Ensuite, Opodo lui écrira à l'email qu'il aura communiqué afin de lui transmettre une lettre confirmant notamment son pays de résidence. Le participant devra compléter et signer cette lettre et la renvoyer à Opodo à l'email indiqué, dans un délai de 15 jours. Après réception de l'email incluant la lettre dûment complétée et signée par le gagnant, Opodo lui enverra un email précisant toutes les informations nécessaires pour réserver son vol directement auprès de la compagnie lcelandair
- 4. Critères de sélection le Tirage au sort est ouvert à toute personne résidant au Royaume-Uni, en France ou en Allemagne âgée de 18 ans ou plus, à l'exception des salariés et associés d'eDreams ODIGEO et d'Opodo et/ou des membres de leur famille. La participation à la Promotion est limitée à une participation par personne. Opodo se





réserve le droit de disqualifier toute participation de manière discrétionnaire, pour toute raison et sans préavis, conformément au présent règlement.

- 5. Comment participer Pour participer au Tirage au sort, les participants doivent marquer une à trois photographies du hashtag #opodo15 sur Instagram, avec la mention @opodo\_official dans la description de l'image, et suivre le compte Opodo sur Instagram. Toutes les photos soumises doivent avoir pour thème « Nature Lovers / Amoureux de la Nature ». Un jury sélectionnera l'image la plus créative et la plus originale, en tenant compte des critères suivants :
  - respect du thème (« Nature Lovers / Amoureux de la Nature »)
  - qualité de la photo
  - originalité
  - publication de la photo durant la période de promotion et conformément au présent règlement.

Le participant s'engage à participer à la Promotion de manière loyale et de bonne foi sous peine d'être exclu ou disqualifié par Opodo.

La participation implique le transfert par le participant, à titre gratuit, de la totalité de ses droits patrimoniaux relatifs à la ou les photographies soumises dans le cadre de la Promotion, notamment ses droits de reproduction, distribution et/ou de traitement, sur tout support, pour une durée de six mois à compter de la fin de la Promotion. Opodo sera en droit d'utiliser et de diffuser les photographies sans restriction, à des fins commerciales, promotionnelles ou autres, sans en informer ni rémunérer les soumissionnaires.

Le participant garantit être l'unique auteur de la ou des photographies soumises par lui dans le cadre de la Promotion et qu'il est titulaire de l'intégralité des droits de propriété sur la ou les photographies soumises. Chaque participant s'engage à avoir la pleine capacité à disposer des droits qu'il détient sur le contenu apporté à la Promotion et notamment à ce que la photographie soumise n'ait pas fait l'objet de publication au préalable, ni de contrat en cours ou à venir pouvant limiter ou empêcher les dispositions du présent règlement.

Si le participant poste une photographie comportant une ou plusieurs personnes reconnaissables, il doit avoir obtenu au préalable leur accord, et si le sujet est mineur, l'autorisation parentale requise par les lois et réglementations en vigueur. Opodo se réserve le droit de demander aux participants de fournir les justificatifs de cet accord



Opodo Limited
Waterfront, Hammersmith
Embankment, Chancellors Road,
London W6 9RU

T. +34 93 508 85 58 F. +34.93 508 89 90 www.opodo.co.uk

et éventuellement de l'autorisation parentale, pendant la soumission du contenu ou à tout moment durant ou après la Promotion.

Si l'auteur présente une photographie faisant apparaître d'une manière identifiable une marque, logo, ou tout autre élément susceptible de faire l'objet d'un droit de propriété, il doit avoir obtenu au préalable l'autorisation nécessaire requise par les lois et réglementations en vigueur.

Le participant doit s'assurer personnellement que sa ou ses photographies respectent les règles de la Promotion.

EN SOUMETTANT VOTRE INSCRIPTION, VOUS DÉCLAREZ ET GARANTISSEZ À OPODO QUE VOTRE SOUMISSION :

- ne contient pas de contenu violant ou enfreignant les droits de propriété intellectuelle de tout tiers (y compris les droits d'auteurs, les marques protégées, les noms de commerces et les droits de publicité);
- seules les photos liées au thème proposé par la société organisatrice seront acceptées;
- sauf indication contraire dans le présent règlement, n'a pas fait l'objet d'une soumission dans un concours antérieur ni n'a remporté un concours antérieur;
- ne contient aucune affirmation non prouvée ou ne pouvant être prouvée ou fausse et/ou trompeuse vis-à-vis d'un consommateur raisonnable ;
- ne contient ni ne prévoit l'inclusion de tout contenu commercial promouvant un produit, un service ou un objectif autre que ceux d'Opodo ;
- sauf indication contraire dans le présent règlement, ne contient pas de contenu sur lequel le participant ne possède pas tous les droits, titres et intérêts (ou que le participant n'a pas légalement le droit d'utiliser);
- les photographies obscènes ou portant atteinte à l'intégrité morale des utilisateurs de quelque façon que ce soit ne seront pas acceptées.
- ne viole aucunement les lois et réglementations applicables, notamment celle des réseaux sociaux.

La société organisatrice se réserve le droit de disqualifier les participants qui ne respectent pas les dispositions du présent règlement.







- 6. Prix Le gagnant recevra le prix suivant (« Prix ») :
  - Pour l'Allemagne : 2 billet aller-retour en classe économique sur Icelandair, sans escale, de Francfort, Munich ou Hambourg vers Keflavik;
  - Pour la France : 2 billet aller-retour en classe économique sur Icelandair, sans escale, de Paris-Roissy ou Paris-CDG vers Keflavik;
  - Pour le Royaume-Uni: 2 billet aller-retour en classe économique sur lcelandair, sans escale, de Londres Heathrow, Londres Gatwick, Birmingham, Manchester ou Glasgow, vers Keflavik.

## 7. Limite du prix:

- Soumis à disponibilité de la compagnie aérienne ;
- Pas de transfert vers/depuis les aéroports de départ/d'arrivée ;
- Pas de remboursement ni de conversion ;
- Pas de transfert à une personne autre que le gagnant ;
- La date du vol retour ne pourra excéder le 15 décembre 2017 ;
- La validité des billets ne peut être étendue ;
- Après émission des billets, la première modification de date sera gratuite. Tout changement supplémentaire sera facturé 40€ par personne en plus d'éventuels frais ou taxes;
- Billets valables hors période du 15 décembre 2016 au 15 janvier 2017 et du 15 juin 2017 au 31 août 2017 ;
- Le gagnant et son compagnon de voyage devront voyager sur le même vol;
- Aucune modification de nom ne sera possible ;
- Opodo ne fournira aucune prestation ni garantie, le gain consistant uniquement en la remise du Prix. Le gagnant sera responsable de tous les frais liés à son voyage, par exemple le trajet jusqu'à et depuis les aéroports de départ et d'arrivée et les autres dépenses survenant durant le séjour;
- Le Prix doit être accepté tel que décerné et n'est pas cessible ou convertible en argent;
- Le participant est seul responsable de son gain et de son utilisation, ainsi que du bénéfice de son gain par son accompagnant;
- Opodo ne garantit aucunement que les billets d'avion seront disponibles aux dates de voyages préférées du gagnant;





- L'utilisation des salons, les surclassements et les points pour grands voyageurs ne sont pas autorisés avec ces billets et les miles grands voyageurs ne peuvent être cumulés. Les substitutions, attributions, échanges contre de l'argent ou transferts des billets ne sont pas autorisés. Les billets ne sont pas assurés contre l'annulation ou l'interruption du voyage;
  - VISA: les gagnants et les accompagnants sont responsables de l'obtention de leur visa ou de tout document requis avant le départ, le cas échéant. Le passager qui ne dispose pas de tous les documents nécessaires risque de se voir refuser l'accès à bord;
- Assurance voyage: Les gagnants et les accompagnants sont responsables de souscrire une assurance voyage adéquate avant leur départ;
- Formalités sanitaires: les gagnants et les accompagnants sont responsables de veiller à disposer de tous les documents sanitaires pouvant être exigés dans le pays qu'ils s'apprêtent à visiter. Le passager qui ne dispose pas de tous les documents nécessaires risque de se voir refuser l'entrée dans le pays;
- La société organisatrice de la Promotion ne sera pas tenue responsable pour tous les facteurs externes, les incidents naturels ou autres circonstances pouvant empêcher le gagnant et/ou l'accompagnant d'utiliser ses billets. Le cas échéant, la société organisatrice n'émettra pas de nouveau prix ni ne procèdera à aucun remboursement, quelles que soient les circonstances.
- 8. **Réserves** Opodo se réserve le droit d'annuler, de suspendre et/ou de modifier tout ou partie du Tirage au sort, y compris les dispositions du présent règlement, de façon discrétionnaire. Au cas où le prix offert s'avère indisponible en raison de circonstances indépendantes de la volonté d'Opodo, Opodo se réserve le droit d'offrir des prix alternatifs d'une valeur égale ou supérieure. Opodo ne pourra être tenue responsable des limites du réseau internet ou des dysfonctionnements pouvant intervenir notamment sur le réseau social Instagram. Elle ne pourra pas davantage être tenue pour responsable des dysfonctionnements techniques, si les participants ne parvenaient pas à se connecter au site ou à jouer, si les données relatives à la participation ne parvenaient pas pour une raison quelconque non imputable à Opodo, lui arriveraient illisibles ou impossible à traiter ou en cas de problèmes d'acheminement du courrier électronique. Les participants ne pourront prétendre à aucun dédommagement à ce titre.



opodo""

Opodo ainsi que ses prestataires et partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des éventuels incidents pouvant intervenir dans l'utilisation des gains par les participants bénéficiaires ou leurs accompagnants dès lors que les gagnants en auront pris possession. Opodo ne pourra ainsi être tenue responsable d'un quelconque dommage survenu lors du voyage ou de la réservation, le gagnant devant dialoguer directement avec les transporteurs ou agences de voyages sur lesquelles ont été effectuée les réservations.

- 9. Données personnelles Les données personnelles des participants fournies lors de l'inscription au Tirage au sort seront compilées dans un dossier de données appartenant à Opodo. Ces données seront traitées en vue d'administrer le Tirage au sort, de sélectionner et d'informer le gagnant ainsi qu'à des fins de promotion et de marketing, y compris l'envoi de courriels commerciaux. À tout moment, les participants peuvent faire valoir leur droit à ne plus recevoir de communications d'Opodo en cliquant sur « Se désabonner » comme indiqué dans les communications d'Opodo aux participants.
- 10. Acceptation du règlement En prenant part à la Promotion et au Tirage au sort, les participants acceptent les dispositions du présent règlement et s'engagent à respecter les décisions d'Opodo, qui sont définitives pour tout sujet concernant le Tirage au sort. Le présent règlement est déposé en l'étude de Maître Emmanuel Mérard, Selarl Alexandre & Associés, 52, rue René Goscinny, B.P. 91211, 16006 Angoulême Cedex. Il peut être adressé à titre gratuit (timbre remboursé sur simple demande), à toute personne qui en fait la demande auprès d'Opodo.

En cas de divergence entre la version du règlement déposé chez l'huissier et la version du règlement accessible en ligne, la version déposée chez l'huissier prévaudra. De même la version déposée fait foi face aux informations divulguées sur le site de la Promotion et en contrariété avec le présent règlement.

Opodo se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler le jeu à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants.

**11. Droit applicable** – Les présentes conditions générales seront régies et interprétées selon le droit anglais.